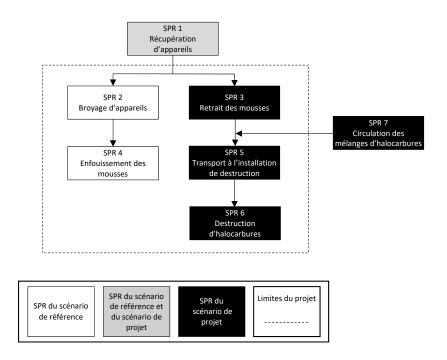
Figure 1 – Illustration des limites du projet applicables à la destruction des halocarbures contenus dans les mousses

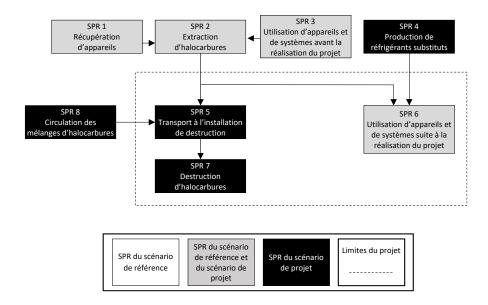


**Note explicative**: Le scénario de référence représente les sources, les puits et les réservoirs de GES (SPR) présents en l'absence du projet admissible à la délivrance de crédits compensatoires. Le scénario de projet représente les SPR présents lors de la réalisation du projet. Tous ces SPR ne font pas nécessairement partie du projet admissible à la délivrance de crédits compensatoires; seuls les SPR dans les limites du projet doivent être considérés.

Tableau 1 – Description des sources, des puits et des réservoirs de GES (SPR) applicables à la destruction des halocarbures contenus dans les mousses

# SPR	Description	GES visés	Applicabilité: scénario de référence (R) et / ou scénario de projet (P)	Inclus ou exclus dans les limites du projet
1	Émissions de GES des combustibles	CO <sub>2</sub>	R, P	Exclus
	fossiles attribuables à la récupération et	CH <sub>4</sub>	R, P	Exclus
	au transport d'appareils en fin de vie utile	N <sub>2</sub> O	R, P	Exclus
2	Émissions d'halocarbures attribuables au broyage d'appareils en vue d'en récupérer les matériaux	Halocarbures	R	Inclus
3	Émissions d'halocarbures attribuables au retrait des mousses des appareils	Halocarbures	P	Inclus
4	Émissions d'halocarbures attribuables à l'élimination de mousses dans un lieu d'enfouissement	Halocarbures	R	Inclus
	Émissions de produits de dégradation d'halocarbures attribuables aux mousses éliminées dans un lieu d'enfouissement	HCFC	R	Exclus
	Émissions de GES des combustibles	CO <sub>2</sub>	R	Exclus
	fossiles attribuables au transport de	CH <sub>4</sub>	R	Exclus
	mousses broyées et de leur dépôt dans un lieu d'enfouissement	N <sub>2</sub> O	R	Exclus
5	Émissions de GES des combustibles	CO <sub>2</sub>	Р	Inclus
	fossiles attribuables au transport des	CH <sub>4</sub>	Р	Exclus
	halocarbures à l'installation de destruction	N <sub>2</sub> O	Р	Exclus
6	Émissions d'halocarbures attribuables à une destruction incomplète à l'installation de destruction	Halocarbures	Р	Inclus
	Émissions attribuables à l'oxydation du carbone que contiennent les halocarbures détruits	CO <sub>2</sub>	Р	Inclus
	Émissions de GES des combustibles	CO <sub>2</sub>	Р	Inclus
	fossiles attribuables à la destruction	CH <sub>4</sub>	Р	Exclus
	d'halocarbures dans une installation de destruction	N <sub>2</sub> O	P	Exclus
	Émissions de GES indirectes attribuables	CO <sub>2</sub>	Р	Inclus
	à l'utilisation d'électricité lors de la	CH <sub>4</sub>	Р	Exclus
	destruction des halocarbures	N <sub>2</sub> O	Р	Exclus
7	Émissions de GES provenant des	CO <sub>2</sub>	Р	Exclus
	combustibles fossiles consommés lors de	CH <sub>4</sub>	Р	Exclus
	la circulation des mélanges d'halocarbures	N₂O	Р	Exclus

Figure 2 – Illustration des limites du projet applicables à la destruction des halocarbures utilisés ou destinés à être utilisés en tant que réfrigérant



**Note explicative**: Le scénario de référence représente les sources, les puits et les réservoirs de GES (SPR) présents en l'absence du projet admissible à la délivrance de crédits compensatoires. Le scénario de projet représente les SPR présents lors de la réalisation du projet. Tous ces SPR ne font pas nécessairement partie du projet admissible à la délivrance de crédits compensatoires; seuls les SPR dans les limites du projet doivent être considérés.

Tableau 2 – Description des sources, puits et réservoir de GES (SPR) applicables à la destruction des halocarbures utilisés ou destinés à être utilisés en tant que réfrigérant

# SPR	Description	GES visés	Applicabilité: scénario de référence (R) et / ou scénario de projet (P)	Inclus ou exclus dans les limites du projet
1	Émissions de GES des combustibles fossiles attribuables à la récupération et	CO <sub>2</sub> CH <sub>4</sub>	R, P R, P	Exclus Exclus
	au transport d'appareils en fin de vie utile	N <sub>2</sub> O	R, P	Exclus
2	Émissions d'halocarbures attribuables à l'extraction et à la collecte des réfrigérants d'appareils ou de systèmes en fin de vie utile ou en entretien	Halocarbures	R, P	Exclus
	Émissions de GES des combustibles	CO <sub>2</sub>	R, P	Exclus
	fossiles attribuables à l'extraction et à la	CH <sub>4</sub>	R, P	Exclus
	collecte des réfrigérants d'appareils ou de systèmes en fin de vie utile ou en entretien	N <sub>2</sub> O	R, P	Exclus
3	Émissions d'halocarbures attribuables aux fuites lors de l'utilisation d'appareils ou de systèmes et leur entretien avant la réalisation du projet	Halocarbures	R, P	Exclus
	Émissions de GES des combustibles	CO <sub>2</sub>	R, P	Exclus
	fossiles attribuables au fonctionnement	CH <sub>4</sub>	R, P	Exclus
	d'appareils ou de systèmes de réfrigération et de climatisation	N <sub>2</sub> O	R, P	Exclus
4	Émissions de réfrigérants substituts lors de la production de ceux-ci	CO <sub>2</sub> e	Р	Exclus
	Émissions de GES des combustibles	CO <sub>2</sub>	Р	Exclus
	fossiles lors de la production de	CH <sub>4</sub>	Р	Exclus
	réfrigérants substituts	N <sub>2</sub> O	Р	Exclus
5	Émissions de GES des combustibles	CO <sub>2</sub>	Р	Inclus
	fossiles attribuables au transport des	CH <sub>4</sub>	Р	Exclus
	halocarbures à l'installation de destruction	N <sub>2</sub> O	Р	Exclus

6	Émissions d'halocarbures attribuables aux fuites et à	Halocarbures	R	Inclus
	l'entretien pendant le fonctionnement continu des appareils et			
	systèmes suite à la réalisation du projet			
	Émissions de réfrigérants substituts attribuables aux fuites et	CO <sub>2</sub> e	Р	Inclus
	à l'entretien pendant le fonctionnement continu des appareils			
	et systèmes suite à la réalisation du projet			
	Émissions de GES indirectes attribuables à l'utilisation	CO <sub>2</sub>	R,	Exclus
	d'électricité pendant le fonctionnement continu des appareils		Р	
	et systèmes	CH₄	R,	Exclus
			Р	
		N <sub>2</sub> O	R,	Exclus
	<u> </u>		Р	
7	Émissions d'halocarbures attribuables à une destruction	Halocarbures	Р	Inclus
	incomplète à l'installation de destruction			
	Émissions attribuables à l'oxydation du carbone que	CO <sub>2</sub>	Р	Inclus
	contiennent les halocarbures détruits			
	Émissions de GES des combustibles fossiles attribuables à la	CO <sub>2</sub>	Р	Inclus
	destruction d'halocarbures dans une installation de destruction	CH <sub>4</sub>	Р	Exclus
		N <sub>2</sub> O	Р	Exclus
	Émissions de GES indirectes attribuables à l'utilisation	CO <sub>2</sub>	Р	Inclus
	d'électricité lors de la destruction des halocarbures	CH <sub>4</sub>	Р	Exclus
		N <sub>2</sub> O	Р	Exclus
8	Émissions de GES provenant des combustibles fossiles	CO <sub>2</sub>	Р	Exclus
	consommés lors de la circulation des mélanges	CH <sub>4</sub>	Р	Exclus
	d'halocarbures	N <sub>2</sub> O	Р	Exclus